

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Professionnelle Image fixe / image animée, et son

- Université Bordeaux Montaigne

Vague A – 2016-2020

Campagne d'évaluation 2014-2015

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Communication, journalisme

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle (LP) de dénomination nationale *Ressources documentaires et bases de données*, spécialité *Image fixe/image animée et son*, ouverte depuis 2005, est portée par l'Université Bordeaux Montaigne et est dispensée au sein de l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) Bordeaux Montaigne sur le site de Bordeaux.

Elle vise à former des spécialistes habilités à développer un projet documentaire de type audiovisuel dans sa globalité.

Elle est ouverte en formation initiale, par apprentissage, et en formation continue.

Avis du comité d'experts

La licence professionnelle *Image fixe/image animée et son* se positionne dans le champ communication, journalisme et concerne ces deux domaines professionnels très spécialisés et complémentaires. Elle forme de futurs professionnels capables de participer à la création et de gérer un projet documentaire de type audiovisuel dans sa globalité. Il est à souligner que la formation prend en compte les évolutions socio-techniques et mobilise les études sur les pratiques des usages.

Le cursus est adapté aux objectifs de la formation, reflète une cohérence globale et vise une professionnalisation effective. Les six UE (Unités d'Enseignement), réparties par semestre, regroupent des pôles de compétences à la fois générales, de spécialité et techniques, incluant la dimension professionnelle, à l'appui d'un projet tuteuré, ainsi que du stage obligatoire (12 semaines minimum) et du mémoire professionnel. Cependant, contrairement aux dispositions réglementaires, le stage et le projet tuteuré sont regroupés dans une seule unité d'enseignement sans autre précision. On peut, à cet égard, regretter que ne soit pas spécifiquement mentionné le volume de formation affecté à ce projet tuteuré considéré par l'équipe comme « le véritable point d'orgue » de la formation.

La LP est intégrée à l'offre du Département Information Communication de l'IUT Bordeaux Montaigne, qui propose en outre deux licences professionnelles dans le même domaine (LP *Presse et édition d'entreprise* et LP *Métiers du médiaplanning*). Elle développe de nombreux partenariats à l'échelle tant régionale que locale, favorisant l'insertion professionnelle.

Renforcée depuis 2011, l'équipe pédagogique est composée de 5 enseignants-chercheurs de l'établissement assistés d'autres enseignants, d'un PAST (professeur associé à temps partiel) et de 6 professionnels. Les interventions professionnelles représentent 36% du volume d'heures total. L'équipe pédagogique se réunit deux fois par semestre ; mais il n'est fait aucune mention d'un conseil de perfectionnement.

Concernant les effectifs, la mention restreint l'accueil à 15 étudiants afin d'assurer un suivi de qualité. Toutefois, ces effectifs ne sont pas atteints (13 étudiants en 2011-2012, 10 en 2012-2013, 12 en 2013-2014). La principale difficulté semble être celle du recrutement de candidats disposant de bases suffisamment solides pour acquérir une telle spécialisation en un an, constat auquel les porteurs de la formation entendent remédier. Le recrutement est national. Les résultats sont globalement satisfaisants (12 diplômés sur 13 en 2012, mais 7 sur 10 en 2013).

Le dossier ne présente malheureusement pas de données sur les taux d'insertion et les types d'emplois occupés par les promotions après 2010, même si l'équipe suit cette insertion, en particulier par le moyen des réseaux sociaux. Concernant les résultats de l'enquête auprès des diplômés de 2008, 2009, 2010, les chiffres sont variables. Le taux de poursuite d'études est respectivement de 33, 11 et 43 %, dernier chiffre qui paraît élevé. Quant aux étudiants recherchant une insertion professionnelle immédiate, ils sont, à trente mois, respectivement 63 %, 71% et 100 % en emploi, ce qui apparaît satisfaisant. 40 à 60 % des diplômés en emploi estiment que ce serait le stage et le niveau de formation bac +3 qui aurait favorisé leur insertion.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La LP est animée par une équipe d'enseignants-chercheurs du laboratoire du MICA (Médiation, Information, Communication, Art), qui apportent la dimension théorique et méthodologique prenant en compte les évolutions socio-numériques.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est déployée dans les contenus, les projets tuteurés, le stage et les partenariats.
Place des projets et stages	Le stage et les projets tuteurés - réalisés autour d'une exposition, sous la co-responsabilité d'une enseignante-chercheuse et d'un professionnel - sont mis en place. Comme il l'a déjà été souligné, il serait opportun de préciser le nombre d'heures allouées au projet tuteuré et veiller à ce qu'il fasse l'objet d'une UE distincte du stage, afin de traduire la distinction des objectifs poursuivis par ces deux exercices.
Place de l'international	La place de l'international n'est pas particulièrement mise en avant, hormis l'accueil régulier d'étudiants étrangers, sans autre précision. Des cours d'anglais sont dispensés.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Aucune information n'est fournie sur l'origine géographique des étudiants ou les passerelles existantes. Un dispositif de soutien est mis en place pour les étudiants ne disposant pas des acquis suffisants à l'entrée de la licence : mais il est limité à la possibilité de suivre sur la plate-forme numérique des cours dispensés en première et deuxième année de DUT (diplôme universitaire de technologie) afin d'acquérir les compétences de base en documentation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation est essentiellement dispensée en formation initiale classique. Si la formation est ouverte à la formation continue, cela n'a concerné qu'un étudiant en trois ans. Aucune précision n'est apportée sur les modalités d'enseignement. Un rôle important est accordé au numérique, ce qui est en adéquation avec l'objet de la formation.
Evaluation des étudiants	Les informations sont restreintes sur l'évaluation des étudiants, si ce n'est qu'elle s'opère sous forme de contrôle continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les informations manquent. Le dossier ne fournit ni fiche du Répertoire National de Certification Professionnelle (RNCP) ni Annexe Descriptive au Diplôme (ADD), ce qui est regrettable.
Suivi des diplômés	Comme dit précédemment, les enquêtes à trente mois sont fournies pour les promotions 2008, 2009 et 2010. Il ne semble pas exister de recueil de données sur une période plus récente.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La mention ne comporte pas de structure de pilotage formalisée même si la réflexion est menée de manière informelle ; les étudiants évaluent semestriellement les enseignements.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation bien ciblée, concernant un domaine très spécialisé du champ information-communication.
- Formation adossée à un laboratoire avec une équipe d'enseignants-chercheurs qui contribuent à la bonne articulation entre les enseignements théoriques, méthodologiques et techniques.

Points faibles :

- Présence du projet tuteuré et du stage au sein d'une même UE et absence de précisions sur leur finalité.
- Dossier lacunaire sur un certain nombre de points : notamment sur les modalités de recrutement et sur le suivi des diplômés.

Conclusions :

La mention est bien positionnée dans son champ ; elle bénéficie d'une expérience et propose une bonne articulation entre les enseignements théoriques, méthodologiques et techniques. Toutefois une réflexion devrait être menée au regard de la capacité d'accueil de quinze étudiants qui n'est pas atteinte. A cet égard, une formation en alternance pourrait être envisagée compte tenu de sa forte spécialisation.

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne